

Organiser un dispositif d'art-thérapie contemporaine

RS7191 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330v
Formacode(s)	14426
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2030

Certificateur(s)

PROFAC · SIRET : 44903713400029

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
PROFAC	44903713400029	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Organiser un dispositif d'Art-Thérapie Contemporaine (ATC) » intègre les compétences nécessaires à accompagner les personnes pouvant présenter des difficultés psychiques, sociales, ou se trouvant en situation de handicap, en favorisant l'expression de leur potentiel créatif dans une visée thérapeutique.

Les bénéficiaires peuvent être de tout âge, connaître de situations transitoires ou être en processus de changement, en situation de crise ou être accompagnée dans un but préventif. L'accompagnement leur permet de se libérer en s'exprimant par le biais de dispositifs créatifs, pour les aider à surmonter leurs difficultés et dépasser leurs blocages. Le professionnel apte à organiser un dispositif d'Art-Thérapie Contemporaine (ATC) intervient le plus souvent au sein d'une équipe médicale pluridisciplinaire dans le cadre de projets institutionnels de soins et de prévention. Il peut également exercer cette activité comme travailleur indépendant dans le cadre de suivis individuels ou groupaux en cabinet privé ou à domicile.

Les professionnels ciblés par cette certification sont :

- Art-thérapeutes cherchant à compléter leurs méthodes.
- Professionnels issus des domaines artistiques souhaitant développer leurs compétences et prendre en charge des publics spécifiques en ATC : peintres, chorégraphes, graphistes, médiateurs artistiques ...
- Professionnels issus des secteurs de l'éducation et de la formation : enseignants, animateurs périscolaires, formateurs, coaches...
- Professionnels issus des secteurs de la prévention, du social, du médico-social, du sanitaire, du soin, de l'accompagnement spécialisé : aides-soignants, ergothérapeutes, infirmiers, éducateurs spécialisés, animateurs socio-culturels...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Identifier un besoin de prise en charge,

- en analysant le contexte d'intervention
- en mobilisant les fondamentaux de l'art-thérapie (attention flottante) dans l'écoute des recommandations de l'équipe,

afin de proposer un accompagnement du bénéficiaire ou du groupe de bénéficiaires lui/leur permettant de réaliser

son/ses action(s) en prenant en compte ses/leurs besoins.

C2. Conduire un entretien préliminaire, en présentant la méthode d'art-thérapie contemporaine,

- en interrogeant le bénéficiaire sur ses problématiques, difficultés et attentes,
- en expliquant le déroulement du parcours,
- en recueillant son consentement,

afin d'adapter le dispositif à construire aux singularités de la personne accompagnée (âge, maladie...).

C3. Organiser un dispositif art-thérapeutique,

- en sélectionnant l'outil adapté à la problématique (tapis de conte , dispositif de rencontre , trousse poétique ...),
 - en identifiant les éléments matériels et pratiques nécessaires à l'expression du bénéficiaire sans mise en difficulté,
 - en adaptant son matériel aux normes d'hygiène, sécurité et accessibilité relatives aux contexte d'intervention,
- afin de construire le parcours répondant aux attentes et besoins du bénéficiaire.

C4. Mener une séance d'art-thérapie,

- en préparant la session (préparation et installation de la salle...),
 - en adaptant la séance d'art-thérapie à l'état psychique et physique du ou des bénéficiaires à l'instant présent,
 - en maintenant les conditions de sécurité tout au long de la séance,
- pour garantir les meilleures conditions d'expression du bénéficiaire.

C5. Engager un travail auprès d'un tiers superviseur,

- en évoquant le déroulé des séances
 - en partageant ses ressentis et difficultés éventuelles,
- pour garantir un positionnement professionnel éthique.

C6. Rendre compte de son travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire,

- en s'appuyant sur un compte-rendu adapté aux usages de l'institution,
 - en transmettant les éléments pragmatiques de l'accompagnement sans ajouter d'éléments ne relevant pas de la description du parcours d'art-thérapie,
- afin de garantir la continuité des soins tout en protégeant la confidentialité du bénéficiaire.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les professionnels ciblés par cette certification sont :

- Art-thérapeutes cherchant à compléter leurs méthodes.
- Professionnels issus des domaines artistiques souhaitant développer leurs compétences et prendre en charge des publics spécifiques en ATC : peintres, chorégraphes, graphistes, médiateurs artistiques ...
- Professionnels issus des secteurs de l'éducation et de la formation : enseignants, animateurs périscolaires, formateurs, coachs...
- Professionnels issus des secteurs de la prévention, du social, du médico-social, du sanitaire, du soin, de l'accompagnement spécialisé : aides-soignants, ergothérapeutes, infirmiers, éducateurs spécialisés, animateurs socio-culturels...

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est constitué de 3 professionnels habilités et convoqués par PROFAC. Il comprend :

- Deux art-thérapeutes et/ou professionnels des champs concernés par la certification, extérieurs à PROFAC, justifiant de trois ans d'expérience professionnelle au moins.
- La directrice des études de PROFAC ou son représentant, sans voix au jury.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2030

Date de dernière délivrance possible 25/12/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	67	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP36899

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7191/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 800 €
Durée	150 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	84
Parcours menés à terme	18
Taux d'achèvement	21 %
Période	08/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	97
Montant total engagé	430 000 €
Coût moyen par dossier	4 433 €
Durée moyenne	795 h
Période	07/2025 – 09/2026
France compétences	59 %
Reste à charge titulaire	31 %
OPCO	5 %

France Travail	3 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.